

Nos

- Des **prestations 7 jours/7**
- Un **seul numéro d'appel** pour répondre à vos questions
- Une **astreinte téléphonique** en dehors des heures d'ouverture des bureaux
- Des **aides financières** (nous vous aidons à constituer le dossier de demande d'aide)
- Des **avantages fiscaux**
 - * De l'impôt sur le revenu
- La possibilité de régler vos factures par **CESU préfinancé**

05 63 43 25 00

Crédit d'impôt
jusqu'à 50 %
des frais
engagés *

Depuis plus de 70 ans, AASSODAL est une association spécialisée dans le service à domicile, détentrice de plusieurs agréments lui permettant de répondre aux besoins des ménages et des familles en matière de garde d'enfants à domicile, aide au ménage et repassage, service d'accompagnement des personnes handicapées et aide aux séniors.

AASSODAL c'est plus de 1000 personnes aidées par an, une zone d'intervention dans le grand albigeois.

Agrément qualité

N° SAP 777 187 972

Association autorisée par le
Conseil Départemental du Tarn

Nos partenaires : CAF, Conseil
Départemental, CARSAT, MGEN,
MDPH...

AASSODAL

6, place du maquis /
Bât.L2 - avenue Maréchal Juin
81000 Albi

Tel . 05 63 43 25 00 – Fax . 05 63 47 96 80
accueil@aassodal.fr / www.aassodal.fr



Association d'Aide
de Services et de
Soutien à Domicile
en Albigeois

Aide et accompagnement aux personnes âgées

Faire que vieillir
soit un atout...



SERVICES AUX PERSONNES A DOMICILE (NF311)
www.nf.com

Pour que la personne âgée puisse continuer à vivre à son domicile en toute tranquillité, il est parfois indispensable de pouvoir compter sur une surveillance ponctuelle ou constante, en fonction du degré de dépendance.

Nous construisons avec vous et votre proche **le projet de vie individualisé.**

La prise en charge au quotidien

- Ménage, repassage
- Aide et assistance dans les actes courants de la vie quotidienne :
 - préparation des repas,
 - courses,
 - aide à l'hygiène corporelle,
 - aide aux tâches administratives...
- Accompagnement ponctuel - transport :
 - accompagnement pour des rendez-vous ou des loisirs en dehors des temps d'intervention prévus par le plan d'aide.
 - forfaits horaires d'intervention : entre 2 et 10 heures pour une mission. Forfait de demi-heure pour le transport.

Chèques SORTIR+ acceptés

Téléassistance

Mise en relation avec un professionnel du secteur médico-social grâce à une simple pression sur un bouton, 7 jours/7, 24 heures/24.

Relais absence hospitalisations

- Entretien du logement, arrosage des plantes, ramassage du courrier, soins aux animaux de compagnie.
- Prise en charge du linge en cas d'hospitalisation et préparation du logement pour un retour à domicile.

Garde de jour et garde de nuit

- Interventions dans le cadre des soins palliatifs, de l'hospitalisation de l'aidant... ou pour permettre des moments de répit à l'aidant.
- Passages au domicile de la personne aidée de 1/2 heure minimum à 3 heures maximum.
- Gardes de nuit itinérantes : un passage entre 21 h et 24 h, un autre entre 3 h et 6 h.
- Gardes de nuit classiques : une présence toute la nuit.

horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi 9 h – 12 h et 13 h 30 – 17 h 30
Vendredi 8 h – 12 h et 13 h 30 – 16 h 30
Samedi 8 h – 12 h (*bureau place du maquis*)
Tel. 05 63 43 25 00 – accueil@aassodal.fr

infos